

La gestion des prairies en Natura 2000 Impacts et solutions pour votre exploitation

Résumé de l'information et questions fréquentes

La longue histoire de Natura 2000 commence sous l'impulsion de l'Europe en 1979-1992.

La Wallonie transpose la directive en 2001 et délimitation en 2008 sans consultation des propriétaires. Enquête publique n'a eu lieu qu'en 2013.

Les dernières zones entrent en vigueur 31/12/2017. L'entièreté des sites N2000 sont dès lors soumis à l'application des mesures de gestion qui y sont liées.

Les mesures sont globalement les mêmes entre différentes UG, mais c'est le régime qui change ; notification, autorisation ou interdiction.

Informations utiles

- Pour toute information relative à N2000 et aux **MAEC**, contacter Natagriwal (010/47 37 71)
- Là où N2000 est rigide par rapport à certaines législations, les MAEC peuvent être plus adaptées et modulables en fonction des situations. En cas de mise en œuvre d'une MAEC, l'avis d'un expert (Natagriwal) doit être remis avant le 31 décembre.
- **Localisation** des unités de gestion : WalOnMap
- Tous les doutes au niveau de la cartographie (les erreurs de précision sont fréquentes) peuvent être vérifiés avec Natagriwal
- Les questions relatives aux réponses à vos éventuels recours peuvent être adressées aux communes ou à Natagriwal.
- Actes soumis à **notification** : envoyer demande au DNF, une absence de réponse endéans les 15 jours équivaut à une réponse positive.
- Actes soumis à **autorisation** : envoyer demande au DNF, une absence de réponse endéans les 15 jours équivaut à une réponse négative.
- Sursemis : toujours autorisé en cas de **dégâts de sangliers**

Tout conseil et interrogation auprès de Natagriwal : 010/47 37 71

La gestion des prairies en Natura 2000 : Valorisation des fourrages

Résumé de l'information

Fourrages mieux réalisés des analyses nutritionnelles de prairies de fauche sous contraintes (plus extensives) dans plusieurs sites de Wallonie.

D'après les résultats d'analyses, les foin de prairies extensives présentent une qualité suffisante pour l'alimentation d'une vache sans veau ni production. La qualité n'est donc pas limitante (plutôt la quantité dans de tels cas).

Ce types de fourrage, plus fibreux, est à associé à un fourrage plus riche.

Des tests de différentes rations ont montré que des vaches nourries d'une ration composée à 60% de fourrages issus d'une prairie extensive, diminuaient leur production de seulement un litre. En effet, la haute teneur en fibre de ce type de fourrage permet aussi de ralentir le transit.

Ce type de fourrage plus fibreux convient particulièrement bien pour compléter le pâturage.

Le stade du fourrage au 15 juin est au plus bas (niveau qualité), il ne descendra pas plus avec les jours. A partir de cette date, toute l'importance est donc de le récolter dans de bonnes conditions, pour lui conserver une bonne appétence.

Tout conseil et interrogation auprès de Fourrages Mieux (Arnaud Farinelle) : 061/21.08.36